

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

**Nombre de
Conseillers**

En exercice – 15

Présents – 15

Votants – 15

Absents - 0

Représentés - 0

Non votants - 0

Excusés - 0

Séance du samedi 21 mars 2026

vingt et un mars deux mille vingt-six à 11h00

Le Conseil Municipal de Frambouhans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur le Maire Franck VILLEMMAIN

Etaient présents : Franck VILLEMMAIN, Vanessa GUINCHARD, Charles MONNET, Véronique BARTHOULOT, Thomas TOURNIER, Myriam CAILLE, Jean-Pierre CALI, Emilie OUDOT, Sylvain LAURENT, Anne-Sophie BELAZIZ, David PRETRE, Marie NEZET, Mélissa PAGNOT, Pascal VIENOT, Franck VUILLEMIN

Etaient représentés :

Etaient excusés :

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Franck VUILLEMIN
Date de convocation et affichage le 17/03/2026

Délibération n° DE_2026_028

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 04 MARS

M. le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance qui s'est déroulée le 04 mars 2026. Il est possible d'ajouter d'éventuelles remarques.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le procès-verbal : aucune modification n'est apportée.

Nombre de vote(s) pour : 15

Nombre de vote(s) contre : 0

Nombre d'abstention(s) : 0

Pour copie conforme
Ainsi délibéré les jours mois et an que dessus
Le Maire, Franck VILLEMMAIN



Date de transmission de l'acte: 23/03/2026 - dépôt en Sous-préfecture de Montbéliard et publication le samedi 21 mars 2026
Date de réception de l'AR: 23/03/2026
025-212502561-DE_2026_028-DE
A G E D I